

-N°28-



**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DE LA SEANCE
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 28 MARS 2023**

Objet :

**BUDGET PRINCIPAL 2023 : OUVERTURE
DES CRÉDITS D'INVESTISSEMENT**

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-huit mars à vingt heures trente minutes, les membres du Conseil Municipal de la Commune, légalement convoqués, se sont réunis à l'hôtel de ville, sous la Présidence de Thomas Iraçabal, Maire ;

Date de convocation	du Conseil Municipal
Par mel :	22 mars 2023
Par courrier :	

Présents :

M. IRAÇABAL, Mme COCHINARD, M. CHAUVIN, Mme VOEGELIN, M. BLIGNY, Mme NAEGERT, M. LAFFITTE, Mme MASSOT, M. MARCHAND, M. BRAVO-LERAMBERT, Mme CHAMAYOU, M. HENRIQUES, M. LATOURETTE, Mme MOREAU, M. NOÉ, Mme POIRET, Mme KORFAN, M. TOUPIOL, M. DE ROMBLAY, Mme DE BOYER, M. CHILDS, Mme CHAPPAT, Mme SENEPART, Mme DESEILLE-DENZER, M. ARAUJO-LAFITTE, Mme MARTIN, M. GONDRON, Mme PÉJU, M. DUYCK.

Désignation du secrétaire de séance : M. Axel BRAVO LERAMBERT, candidat, est élu à l'unanimité.

Nombre de membres en exercice	Quorum	Nombre de membres présents	Nombre de membres qui ont pris part à la délibération
29	15	29	29

Sur rapport de Monsieur le Maire ;

Vu le Code général des Collectivités Territoriales, notamment l'article L 1612-1,

Vu la délibération du conseil municipal du 29 mars 2022 portant approbation du budget primitif- Budget Principal,

Vu la délibération du conseil municipal du 28 juin 2022 portant approbation du budget supplémentaire – Budget Principal,

Vu la délibération du conseil municipal du 22 décembre 2022 ouvrant le quart des crédits par chapitre d'investissement,

Vu la demande de précisions de la trésorerie principale,

Considérant que le Conseil Municipal a la possibilité d'autoriser Monsieur le Maire à engager, mandater et liquider des dépenses d'investissement jusqu'à l'adoption du Budget Primitif 2023 de la Commune dans la limite maximale du quart des crédits ouverts au budget précédent,

Le Conseil Municipal,

Après avoir délibéré,

A l'unanimité,

OUVRE les crédits d'investissement 2023, hors opérations, comme suit, et selon le tableau suivant :

Chapitre	Compte	Total Budget	Ouverture des crédits
20 - Immobilisations incorporelles	202 - Frais réalisation documents urbanisme et num	11 412,00 €	2 853,00 €
20 - Immobilisations incorporelles	2031 - Frais d'études	98 060,00 €	24 515,00 €
20 - Immobilisations incorporelles	2051 - Concessions et droits similaires	22 234,00 €	5 558,50 €
20 - Immobilisations incorporelles		131 706,00 €	32 926,50 €
21 - Immobilisations corporelles	2111 - Terrains nus	28 000,00 €	7 000,00 €
21 - Immobilisations corporelles	2115 - Terrains bâtis	835 000,00 €	208 750,00 €
21 - Immobilisations corporelles	2116 - Cimetières	108 788,00 €	27 197,00 €
21 - Immobilisations corporelles	2117 - Bois et forêts	44 206,00 €	11 051,50 €
21 - Immobilisations corporelles	2121 - Plantations d'arbres et d'arbustes	25 000,00 €	6 250,00 €
21 - Immobilisations corporelles	2128 - Autres agencements et aménagements de te	67 722,00 €	16 930,50 €
21 - Immobilisations corporelles	21311 - Hôtel de ville	45 000,00 €	11 250,00 €
21 - Immobilisations corporelles	21318 - Autres bâtiments publics	147 074,00 €	36 768,50 €
21 - Immobilisations corporelles	2135 - Installat° générales, agencements, aménager	262 962,00 €	65 740,50 €
21 - Immobilisations corporelles	2151 - Réseaux de voirie	169 256,00 €	42 314,00 €
21 - Immobilisations corporelles	2152 - Installations de voirie	695 187,00 €	173 796,75 €
21 - Immobilisations corporelles	21534 - Réseaux d'électrification	120 000,00 €	30 000,00 €
21 - Immobilisations corporelles	21538 - Autres réseaux	36 500,00 €	9 125,00 €
21 - Immobilisations corporelles	21578 - Autre matériel et outillage de voirie	30 000,00 €	7 500,00 €
21 - Immobilisations corporelles	2158 - Autres installations, matériel et outillage tech	74 780,00 €	18 695,00 €
21 - Immobilisations corporelles	2161 - Oeuvres et objets d'art	4 710,00 €	1 177,50 €
21 - Immobilisations corporelles	2182 - Matériel de transport	84 400,00 €	21 100,00 €
21 - Immobilisations corporelles	2183 - Matériel de bureau et matériel informatique	119 980,00 €	29 995,00 €
21 - Immobilisations corporelles	2184 - Mobilier	10 011,00 €	2 502,75 €
21 - Immobilisations corporelles	2188 - Autres immobilisations corporelles	145 293,00 €	36 323,25 €
21 - Immobilisations corporelles		3 053 869,00 €	763 467,25 €
23 - Immobilisations en cours	2312 - Agencements et aménagements de terrains	15 000,00 €	3 750,00 €
23 - Immobilisations en cours	2313 - Constructions	567 483,00 €	141 870,75 €
23 - Immobilisations en cours	2315 - Installations, matériel et outillage techniques	14 350,00 €	3 587,50 €
23 - Immobilisations en cours	2316 - Restauration des collections et oeuvres d'art	5 000,00 €	1 250,00 €
23 - Immobilisations en cours		601 833,00 €	150 458,25 €
27 - Autres immobilisations financières	276348 - Autres communes	135 621,00 €	33 905,25 €
27 - Autres immobilisations financières		135 621,00 €	33 905,25 €
TOTAL		3 923 029,00 €	980 757,25 €

Pour Extrait certifié conforme



Le Maire,



Le Secrétaire de séance,